

Fiche technique sur projets de partenariat en matière de lutte intégrée

1998

Réédité en 1999

Qu'est-ce que la lutte intégrée?

La lutte intégrée (LI) est un processus de planification et de gestion des sites visant à prévenir les problèmes d'infestation; il sert aussi à la prise de décisions quant au moment et à la façon d'intervenir lorsqu'il y a des infestations. Il s'agit d'une approche durable qui combine des outils biologiques, culturels, physiques et chimiques de lutte de façon à maximiser les avantages de la lutte antiparasitaire et à réduire le plus possible les risques pour la santé et l'environnement.

La LI contribue énormément à la lutte durable contre les organismes nuisibles. En voici les buts :

- répondre aux besoins de la société en matière de protection de la santé humaine, de production d'aliments et de fibres et d'utilisation des ressources;
- conserver ou valoriser les ressources naturelles et la qualité de l'environnement pour les générations à venir; et
- être économiquement viable.

Comment fonctionne la LI?

Les programmes de LI permettent :

- de gérer les cultures afin d'empêcher les ravageurs de devenir une menace, p. ex., par la rotation des cultures;
- de déterminer les organismes potentiellement nuisibles (mauvaises herbes, maladies, insectes, etc.);
- de surveiller les conditions environnementales, les populations d'organismes nuisibles et utiles et les dommages causés par les organismes nuisibles;
- de décider si un traitement est nécessaire en fonction de la population et des seuils de nocivité;
- d'utiliser des méthodes de lutte biologiques, mécaniques et comportementales (p. ex., variétés de cultures résistantes, obstacles physiques, pièges) pour réduire les populations à des niveaux acceptables;
- d'utiliser, au besoin, des applications ciblées de pesticides; et
- d'effectuer des évaluations grâce à un processus d'évaluation intégré.

En s'assurant que les applications de pesticides sont justifiées, opportunes et effectuées de concert avec d'autres pratiques de lutte, la LI peut réduire les impacts dommageables possibles de l'utilisation des pesticides sur la santé ou l'environnement. Elle peut également prolonger la vie utile d'un pesticide en retardant le développement de mécanismes de résistance chez les populations visées.

Comment l'ARLA participe-t-elle à la LI?

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) coordonne et facilite l'élaboration de stratégies de LI facultatives et nationales en collaboration avec une vaste gamme de partenaires, notamment les organisations de producteurs agricoles, les fabricants, les autres ministères fédéraux, les provinces, les établissements de recherche et les autres organismes non gouvernementaux. Les projets de LI ne peuvent être couronnés de succès que si les producteurs/utilisateurs et leurs conseillers y participent activement.

Par exemple, le mildiou est un problème pour les producteurs de pommes de terre de l'Amérique du Nord depuis les années 1840. L'arrivée récente d'une nouvelle forme de champignon du mildiou, le type sexuel A2, a donné lieu à de nombreuses nouvelles souches de champignons. Dans le cadre d'un projet de LI sur le mildiou de la pomme de terre réalisé en partenariat, il a été recommandé que, pour une lutte efficace contre ce ravageur, la lutte intégrée **soit** adoptée par tous les producteurs, grands et petits, y compris les producteurs biologiques, les jardiniers particuliers et autres producteurs spécialisés, les fabricants et fournisseurs de pesticides et d'équipement, les organismes gouvernementaux, les spécialistes en vulgarisation et les conseillers en cultures. Plus de 7000 copies de la fiche technique décrivant l'approche de LI ont été distribuées aux producteurs de pommes de terre, aux fabricants, aux gouvernements et à diverses associations, et les éléments de la stratégie sont devenus des parties essentielles des efforts de lutte contre le mildiou.

Des projets en partenariat sont maintenant en cours pour diverses denrées et dans divers secteurs, dans le but de trouver des solutions de LI pratiques pour des cultures et des ravageurs donnés, par exemple :

➤ *Doryphore de la pomme de terre* - C'est l'insecte le plus destructeur de la pomme de terre au Canada. Il s'adapte très facilement et acquiert rapidement une résistance à de nombreux pesticides chimiques, d'où l'insuccès des programmes de lutte et les récoltes perdues. Un groupe de travail explore une stratégie de LI facile à mettre en oeuvre qui protégera la culture et aura le moins d'impacts environnementaux possible.

➤ *Canola* - Les producteurs des deux côtés de la frontière, les experts provinciaux en vulgarisation, les organismes provinciaux de réglementation, les chercheurs, les fabricants d'intrants agricoles et les organismes non gouvernementaux sont représentés au sein d'un groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie de LI visant à combattre une variété de mauvaises herbes, d'insectes et de maladies qui s'attaquent aux cultures de canola. Ce partenariat est une initiative de réduction du risque entreprise dans le cadre du Groupe de travail technique sur les pesticides de l'Accord de libre-échange nord-américain.

D'autres projets de LI réalisés en partenariat portent sur le pou de poisson du saumon d'élevage, le paysage urbain, la tordeuse des bourgeons de l'épinette en foresterie, les pommeraies, les solutions de rechange au bromométhane dans le secteur de la transformation des aliments, et les canneberges.

Quels sont les critères de partenariat pour les projets de LI?

Avant que l'ARLA commence à travailler en partenariat avec les provinces ou les intervenants sur un projet de LI, il faut poser les questions suivantes :

- Quel est le niveau de soutien offert par les groupes utilisateurs, les producteurs et les associations?
- Quelles sont les possibilités de réduction du risque pour les humains, les animaux, les plantes et l'environnement?
- Le problème est-il défini clairement et délimité de façon nette? (Le problème peut aller d'un seul organisme nuisible à toute une denrée.)
- Faut-il s'attaquer d'urgence à ce problème?
- Les solutions à long terme sont-elles faisables?

Quels sont les avantages offerts par les projets de partenariat en matière de LI?

Les projets de LI en partenariat offrent :

- une approche axée sur le producteur/utilisateur en matière de lutte durable qui réunit volontairement toutes les parties concernées;
- une gestion de la résistance;
- des possibilités de transfert de technologie;
- un accès possible à des stratégies et des produits nouveaux; et
- un contexte de lutte antiparasitaire pour les décisions en matière d'homologation.

Pour de plus amples informations sur la LI et les projets de partenariat, visitez notre site
Web : <http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/adhome2.html>

Vous pouvez également obtenir de l'information auprès du Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire au 1-800-267-6315 (au Canada) ou au (613) 736-3799 (à l'extérieur du Canada) ou en écrivant à l'adresse suivante :

Division des nouvelles stratégies et des affaires réglementaires
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
Immeuble Sir-Charles-Tupper
2250, promenade Riverside
Ottawa ON K1A 0K9

Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
2250, promenade Riverside
Ottawa ON K1A 0K9

Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire

Téléphone : 1-800-267-6315

De l'extérieur du Canada : (613) 736-3799*

*Frais d'interurbain.

Télec : (613) 736-3798

Cé : pminfoserv@pmra.hwc.ca

Internet : www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla